

# ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2024-1776872-PROF TPCAUI n°3 H/F

Ref : 2024-1776872

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Ecole Nationale Supérieure  
d'Architecture de Paris-Val-  
de-Seine (ENSAPVS)  
Ministère de la culture

## Localisation

ENSA de PARIS VAL DE SEINE

**Domaine :** Enseignement et formation

**Date limite de candidature :** 16/01/2025

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les  
contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Non

## Télétravail possible

Non

## Vos missions en quelques mots

Ce poste vise explicitement à renforcer l'articulation entre apprentissage des méthodes de recherche et enseignement du projet architectural et urbain. Il doit contribuer à former des praticiens et chercheurs en architecture préparés à agir dans un monde où il est devenu primordial d'atténuer fortement l'impact des activités humaines sur l'environnement au sens large, mais aussi de développer des stratégies d'adaptation dont des scénarii de sociétés alternatives face à un réchauffement climatique et à un effondrement du vivant avérés. L'enseignement du candidat retenu pour ce poste se développera en Licence et en Master. Le candidat devra s'engager, en cohérence avec le projet pédagogique de l'École, dans une

pratique interdisciplinaire du projet et de la recherche, capable de convoquer l'ensemble des domaines de compétences enseignés.

Il est attendu que le candidat fasse preuve d'un point de vue critique sur les questions écologiques. Il devra justifier d'une démarche capable d'intégrer la complexité, de mobiliser d'autres champs disciplinaires et de déployer, pour l'apprentissage du projet, une approche multiscalaire.

La question du vivant et des communs fera partie des problématiques abordées par l'enseignant-chercheur, avec une réflexion sur les modes pédagogiques : enseignement collaboratif et participatif, expérientiel, in situ, nouveaux récits etc. Le candidat devra inscrire son expertise dans le champ de la pensée du vivant en lien avec le déploiement des axes stratégiques portés par l'École face au nouveau régime climatique.

**En Licence :** le candidat encadrera au moins un groupe de projet et aura la charge d'un cours magistral.

Il devra proposer un cours sur les enjeux contemporains du projet d'architecture au regard de l'évolution des contextes écologiques, sociétaux, productifs et technologiques en Licence selon les besoins de l'École.

**En Master :** le candidat encadrera un groupe de projet et participera à un séminaire de recherche. Il encadrera des mémoires de fin d'études.

Le candidat devra inscrire ses enseignements dans un ou des domaines d'études de l'École.

**En 3ème cycle :** il pourra participer à un séminaire doctoral de l'École.

**Charges scientifiques :** l'enseignant sera invité à participer à la recherche dans l'École et à intégrer un laboratoire de recherche (EVCAU ou CRH-LAVUE).

## Profil recherché

### 1 - Expériences et compétences souhaitées

Le candidat devra disposer d'un profil qui combine expérience avérée de l'enseignement en école d'architecture, activité de recherche et une activité de praticien (actuelle ou passée) dans le champ de l'architecture.

A ce titre, il devra justifier :

- D'une expérience de l'enseignement du projet dans les cycles Licence et Master ainsi qu'en séminaire et cours magistraux. Le candidat doit faire état d'une expérience croisée de l'enseignement en séminaire et en projet dans l'objectif de renforcer l'articulation entre ces deux enseignements et de déployer largement les PFE « mention recherche » avec un des laboratoires de l'École (EVCAU ou CRH-LAVUE).
- D'une production d'ouvrages, textes et articles dont les dimensions théoriques et scientifiques soient avérées.

Il serait apprécié que le candidat dispose d'une expérience d'enseignement à l'étranger.

### 2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Il est souhaité que le candidat dispose d'une expérience de la recherche qui ne soit pas située

dans un cadre uniquement académique, mais appuyée également sur l'articulation entre travail de recherche et mise en œuvre d'outils opératoires.

### **3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée**

Doctorat et HDR souhaités.

## **Éléments de candidature**

### **Personne à contacter**

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

## **À propos de l'offre**

### **Informations complémentaires**

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

### **Conditions particulières d'exercice**

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15

février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Autres missions du poste : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'Ecole, encadrement HMONP.

## **Fondement juridique**

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine

## **Statut du poste**

Vacant à partir du 01/09/2025

## **Métier de référence**

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

## **Qui sommes nous ?**

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'Ecole est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En 1er cycle, le programme de l'École vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-lto, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et

Transformations.

En 3ème cycle, l'École propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'École organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

**Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE**, associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

**Le laboratoire EVCAU (EA7540)** est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux. L'École anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence artificielle.